

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

COMBATTRE LE MAL À SA SOURCE !

Le prix de l'électricité reste en ce début d'année un sujet de préoccupation pour les Français et notamment pour les clients professionnels, tels les boulangers qui font la une des médias depuis quelques jours.

Le gouvernement tente de contenir la facture d'électricité et ne cesse de se féliciter de la mise en œuvre d'un bouclier tarifaire ou de dispositions pour les professionnels, comme le report du paiement de l'impôt ou des charges, ou encore la gratuité de la résiliation de leur contrat auprès de leur fournisseur d'électricité en cas de hausse de prix « prohibitive »...

Il faut rappeler que l'État a choisi de faire payer cette très relative protection des consommateurs par EDF, par le biais de l'ARENH plutôt que par la baisse de la TVA par exemple.

Cette opération coûte plusieurs milliards à EDF, pour quel résultat ?

- ➔ Plus d'un tiers de la production d'électricité nucléaire est rétrocédée à des concurrents, essentiellement des commercialisateurs qui ne produisent pas un seul KWh, au prix de 42 euros le MWh ! Concurrents qui revendent cette même électricité à des prix influencés par la loi du marché et rarement en dessous de 200 euros !

Et on ne peut pas dire que le delta profite aux conditions sociales de leurs salariés ! Ils en ont peu et ne leur appliquent pas la convention collective du secteur, le Statut des IEG.



Il n'est pas insensé de considérer que ce bouclier tarifaire et les autres mesures mises en œuvre sont une simple mascarade et un déni caractérisé de l'échec flagrant de la déréglementation du marché de l'énergie.

En attendant l'abrogation de la loi NOME, la fin de la concurrence dans le secteur de l'énergie et la création d'un Pôle Public Nationalisé de l'Énergie Décarbonée, une solution rapide et simple existe pour protéger l'économie, les collectivités locales, les clients professionnels, les boulangers... en privilégiant l'intérêt général au marché.

FO Énergie revendique la mise en place d'un tarif « républicain » de vente de l'électricité par la revente directe des 120 TWh de l'ARENH au prix de 42 euros/MWh aux Collectivités, aux professionnels, eux-mêmes !

**Le gouvernement doit en urgence agir de manière efficace
et reconnaître la nécessité d'une solution républicaine.**

Le tarif réglementé pour tous, c'est le meilleur des boucliers tarifaires.